

Ensemble

Bulletin d'informations municipales d'**Andeville**



N°11 • Octobre-novembre-décembre 2022



Dossier :

Inauguration de la Maison des Assistants Maternels et de la Maison des associations

Actualité :

Les nouveaux équipements numériques à l'école A. Devarenne



Rue de Mortefontaine : 3 tilleuls et la haie sont plantés dans le cadre de l'opération "1001 arbres" à Andeville" subventionnée par la région Hauts-de-France

P2/ Sommaire

P3/ Édito

P4/5/ Dossier, événement

La MAM "Les Gribouilles" et la Maison des Associations inaugurées

**P6/7/8/
Dossier, actualités :**
Bienvenue à la conseillère numérique
Les nouveaux équipements numériques à l'école Anatole Devarenne
Brèves d'actualités sur les travaux en cours

P9/10/11/ Rétrospective en images

P12/13/ Agenda • Rendez-vous à venir • Événements

P14/15/ État civil • Information administrative

Photo de couverture : 17 septembre 2022, inauguration de la Maison des Assistants Maternels et de la Maison des Associations, avec la Présidente du Conseil départemental de l'Oise Nadège LEFEVRE, Jean-Charles MOREL, maire d'Andeville, Elodie RUCORT assistante maternelle, (à l'arrière plan de gauche à droite), Bruno CALEIRO, Conseiller départemental du canton de Méru, Eric GUERIN, Président du SE 60, Fulvio LUZI, conseiller régional des Hauts-de-France.



Mairie d'Andeville
2 place de la République
CS90144
60111 MÉRU cedex
Tél : 03 44 52 08 12
Fax : 01 41 32 98 93
contact@andeville.fr
www.andeville.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi au samedi 9 h à 12 h
Lundi au vendredi 14 h à 17 h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous le samedi matin (8 h 30 à 12 h)

Numéros utiles :
Pompiers Incendies, Accidents 18
Gendarmerie Nationale 17
SAMU Urgences médicales 15
Allo enfance en danger 119





Le réchauffement climatique, la Covid, la guerre en Ukraine et la crise économique mondiale qui en découle, une situation politique instable, l'inflation, les sujets de préoccupation sont nombreux en cette fin d'année.

Pourtant, dans ce monde incertain, notre équipe municipale s'emploie à ce que notre village reste dynamique et attrayant.

Je veux tout d'abord me féliciter de l'aboutissement d'un dossier certes très ancien, celui de l'ancien bar restaurant des Sports. Le propriétaire achève les derniers travaux et j'espère qu'il pourra ouvrir d'ici la fin du mois d'octobre. Dynamiser ainsi notre centre de village est un vrai succès.

Nous travaillons également à la préparation du budget 2023. Notre priorité est de faire face à la flambée des prix de l'énergie. L'objectif est de baisser les consommations d'au moins 10 %. Il ne fait aucun doute que l'action est la seule réponse face aux évolutions des coûts de l'énergie.

C'est pourquoi nous agissons sans relâche sur des travaux de rénovation énergétique : nous avons déjà fait beaucoup dans ce domaine, après un bilan complet par le changement de 110 lampadaires en LED avec variation automatique à moins de 50 % dès 22 h 30, la régulation du chauffage et de la consommation électrique par un système de gestion centralisée dans 6 bâtiments communaux, la rénovation complète de la MAM et la Maison des Associations qui a permis de réduire la facture énergétique de 60 %.

Dans ce dernier trimestre, nous devons achever le changement des menuiseries extérieures à l'école Anatole Devarenne. L'isolation thermique du préau est prévue en 2023.

Nous allons également mettre en place dans les bâtiments communaux une température de consigne à 19° y compris dans les écoles. Nous étudions à l'école maternelle et à Jules Verne la solution de la géothermie en remplacement du plafond chauffant électrique très énergivore. D'ores et déjà, toujours à la maternelle, nous installerons sur la toiture des panneaux photovoltaïques subventionnés par l'État. Au gymnase une nouvelle chaudière plus performante doit être remplacée. Une étude doit être lancée pour trouver à remplacer au judo l'aérotherme gaz ainsi que le changement des luminaires en LED.

Concernant l'éclairage public, nous envisageons sa coupure complète entre minuit et 5 heures du matin tous les jours. C'est un gain de 40 % qui est attendu sur les factures. Au stade de football Jean-Louis FLOURY, les 3 pylônes d'éclairage en raison de leur oxydation, seront mis à terre mais ne seront pas remplacés. Seul le terrain d'entraînement sera éclairé par du LED économisant les coûts d'exploitation et de maintenance de l'installation.

Vous le voyez, nous restons résolument optimistes, à notre échelle et avec nos moyens, nous agissons dans le cadre de l'objectif national. Nous allons le faire ensemble, je compte sur vous.

Jean-Charles Morel
Votre maire

"Ensemble" bulletin d'informations municipales de la commune d'Andeville - N° 11 (octobre-novembre-décembre 2022) - Tirage : 1 500 exemplaires - Éditeur : Mairie d'Andeville - SIRET : 21600012500098 Administration publique générale (8411Z) - 2 place de la République - CS90144 - 60111 MÉRUCEDUX cedex - Maquette : DGS Mairie d'Andeville - Impression : Imprimerie Houdeville 280 rue Henry Bessemer ZAET CREIL SAINT MAXIMIN 60100 CREIL - Tél. 03 44 45 00 81 - Dépôt légal par l'imprimeur - Prix : gratuit - Directeur de publication : Jean-Charles MOREL, Maire d'Andeville.

Crédit photo : Photo de couverture et pages 2 à 11 et page 13 mairie d'Andeville. Page 11 Miss Oise l'Echo du Thelle - Licence Adobe Stock sur les autres pages.

La MAM "Les Gribouilles" et la Maison des Associations inaugurées



Initié depuis 2017, le projet d'une Maison des Assistants Maternels et d'une Maison des Associations, dans l'ancienne école maternelle du Clos du Bois entièrement rénovée, est devenu réalité. Ouverte depuis la rentrée 2021-2022, la MAM a été inaugurée le 17 septembre 2022 en présence de Nadège LEFEVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise. Une réalisation dont elle a souligné la grande qualité, tout en insistant sur le manque d'Assistants Maternelles. Retour sur l'événement.

« La persévérance et la détermination ont du bon ! Ce projet, ça fait plus de 5 ans qu'on travaille dessus. Nous avons sollicité la mairie, et sans le soutien des élus, il n'aurait pas pu voir le jour », indique Angélita Navareno, la Présidente de l'association de gestion MAM Les Gribouilles.

Elle est à l'origine de la création de l'association les Gribouilles il y a une dizaine d'années. Initialement, il s'agissait de se regrouper entre assistantes maternelles et parents pour partager des activités (d'éveil, manuel, musical...), avec les enfants, favoriser leur socialisation, partager nos expériences... « La mairie nous prêtait une salle dans le bâtiment Clos du Bois deux heures par jour sur trois jours ». Lorsque la Présidente de l'association "Les Gribouilles" expose son projet d'une MAM à monsieur le Maire, il trouve l'initiative très intéressante et engage les études de faisabilité. L'équipe municipale a justifié pour projet de rénover ce bâtiment en Maison des associations pour soutenir et encourager l'action des associations locales. Une belle opportunité pour les Gribouilles et les quatre assistantes maternelles. Ensuite, la municipalité se mobilise pour trouver les subventions permettant de concrétiser le projet.

« C'est très agréable et enrichissant de ne plus travailler seule », soulignent unanimement les 4 professionnelles qui étaient impatientes d'investir les locaux. « Et les parents

employeurs directs des assistantes maternelles sont ravis eux aussi » confirment-elles. Angélita Navareno, Emmanuelle Alliet, Élodie Rucort et Cassandra Caron, forment la joyeuse équipe d'assistantes maternelles, qui accueillent 16 enfants de 2 mois à 3 ans, entre 7 h et 18 h. Leur agrément leur permet d'accueillir 16 enfants maximum simultanément. Des enfants domiciliés aussi bien à Andeville que dans les communes voisines. L'association de gestion MAM Les Gribouilles verse un loyer annuel de 6 000 € à la commune conformément au bail qui a été signé ainsi que les charges de chauffage grâce à un comptage de calories dédié. Elle règle également sa consommation électrique puisque l'association dispose de son propre compteur électrique.

Dans l'autre partie du bâtiment c'est la Maison des Associations où se trouvent également deux salles entièrement rénovées à destination des associations Andevilliennes. La salle N°1 est partagée et permet d'accueillir 3 associations, Arts et Loisirs, la section d'Andeville Méru du GROUPEMENT PHILATÉLIQUE DU BEAUVAISIS. Quant à la salle dite N°2, elle est affectée à l'association "des Fourmis dans nos doigts" qui réalise « tous travaux d'aiguille, cartonnage, tricot, broderies diverses, patchwork... » comme aime à le rappeler sa présidente Sonia MOREL. La rénovation engagée leur donne entière satisfaction et leur offre des conditions idéales pour exercer leurs activités manuelles.



Du point de vue financier, monsieur le Maire, lors de son allocution à l'occasion de l'inauguration du bâtiment, le samedi 17 septembre 2022, a rappelé que la commune a consacré pas moins de 530 000 euros hors taxes à la rénovation complète de ce bâtiment. Le Conseil départemental de l'Oise est le premier partenaire avec une subvention de 191 780 €. Il n'a pas hésité non plus à remercier l'Union Européenne qui finance ce projet par une subvention de 131 527,10 € dans le cadre du Fonds européen pour l'agriculture et le développement rural sur le fondement de la mesure 7.4.a qui concerne « l'amélioration et le développement de l'offre de services en milieu rural ». Autre partenaire essentiel dans cette réalisation, le Syndicat d'énergie de l'Oise (SE 60), dont la commune est membre. Son Président Éric GUERIN, lors de sa prise de parole, a insisté pour souligner le caractère exemplaire de la rénovation thermique engagée pour lequel une subvention de 24 570 € retenue sur la base d'un coût de rénovation thermique de 216 852 € hors-taxes. Enfin, la commune a financé sur ces fonds propres les 287 853 € restants « sans augmenter les impôts » a souligné Jean-Charles MOREL. Au final on peut calculer que l'ensemble des travaux a été subventionné à hauteur de 70 % du TTC.

« Ce qui est un très bon résultat, car très souvent ce type de rénovation tourne autour des 50 % » confirme Jean-Charles MOREL. Cette rénovation énergétique exemplaire met donc la commune sur la bonne voie. Elle ne doit surtout pas relâcher l'effort. D'ici 2030 l'objectif pour les bâtiments communaux est d'atteindre une réduction de consommation d'énergie de moins 40 %. Un objectif certes ambitieux, mais réalisable si la programmation des travaux est rigoureusement retranscrite dans nos budgets annuels d'investissement.

La Maison des Assistants Maternels
et
la Maison des Associations d'Andeville

est cofinancée par l'Union Européenne
avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
à hauteur de 131 527,10 €,
pour une rénovation complète du bâtiment



Qu'est-ce qu'une MAM ?

La MAM est une Maison d'Assistants Maternels dédiée à l'accueil de jeunes enfants. Il s'agit donc d'un groupement de plusieurs assistantes maternelles au sein d'un même local. Chaque assistante maternelle peut accueillir jusqu'à 4 enfants selon leurs agréments.

Pour contacter la MAM Les Gribouilles, par courriel :
lesgribouilles.mam@outlook.fr
ou par téléphone : 06 12 99 76 21

La liste des assistantes maternelles
qui exercent sur la commune
d'Andeville est disponible sur
www.andeville.fr

Bienvenue à la conseillère numérique

Voici un nouveau service à destination des Andevilliens. Une conseillère numérique est employée par la mairie, depuis le mois de mai 2022, pour lutter contre la fracture numérique. On vous présente ce nouveau poste et sa titulaire Sandra DUCASTELLE-HANISCH.



Sandra DUCASTELLE-HANISCH est la conseillère numérique engagée par la mairie d'Andeville pour accompagner les Andevilliens dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages des outils digitaux. Par des suivis individuels ou des ateliers collectifs, elle veillera à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins. Il est possible de solliciter la Conseillère numérique dans les situations suivantes :

- **Si vous êtes en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que vous souhaitez apprendre à les réaliser seul tout en étant accompagné :** services des impôts, Pôle Emploi, Caisse d'Allocations familiales, Assurance maladie, Assurance Vieillesse, Mutualité sociale agricole, etc.
- **Pour enrichir vos compétences et vous former aux outils numériques afin de faciliter votre quotidien personnel ou professionnel :** Prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, envoyer, recevoir, gérer ses courriels, créer et gérer vos contenus, apprendre les bases du traitement de texte, installer et utiliser des applications sur votre smartphone, échanger avec vos proches, trouver un emploi ou une formation, créer votre CV, suivre la scolarité de votre enfant.
- **Si vous souhaitez mieux connaître les enjeux liés à vos usages numériques :** Comprendre ce que le numérique peut apporter à votre TPE/PME, se protéger des dangers du numérique (piratage, fausses informations (infox), cyberharcèlement, contenus choquants), utiliser le numérique de façon responsable (économie circulaire, civisme digital, empreinte carbone).

Sandra DUCASTELLE-HANISCH aime à rappeler qu'elle souhaite également faire tomber les barrières : « *Le numérique ne doit plus être un frein, mais un levier vers l'éducation, l'insertion sociale, l'art et la culture, ainsi que vers le développement durable. C'est pourquoi en parallèle, je travaille sur des projets complémentaires destinés aux andevilliens : l'espace numérique de travail (ENT à l'école primaire), la parentalité et web, l'e-réputation, la robotique, la programmation, le jeu vidéo, un escape game pour nos séniors, etc.* ».

Contact : sandra.ducastelle@andeville.fr | Mobile: 06 82 26 65 10



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services**



De nouveaux équipements numériques à l'école Anatole Devarenne

Pour la rentrée scolaire, les 10 classes de l'école élémentaire Anatole Devarenne ont été équipées de tableaux blancs interactifs et d'une classe mobile de 32 tablettes. Munis de nouveaux ordinateurs, les professeurs des écoles peuvent animer, dorénavant, leurs séances à l'aide de ces équipements. On vous explique cette rentrée 2.0 !

.....

Cela ne fait aucun doute, pour les élèves et les enseignants de l'école Anatole Devarenne, l'année scolaire 2022-2023 s'articule autour du développement numérique et de l'innovation. En effet, la commune vient de concrétiser dans le cadre du plan de relance avec l'État, son engagement à l'appel à projet « *Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires* » afin de favoriser la continuité pédagogique et le soutien à la transformation numérique de l'enseignement ». Ainsi, les 10 classes ont été équipées de tableaux blancs interactifs (les anciens tableaux verts et les craies ont été supprimés), ce qui a permis aussi de mettre un éclairage en LED adapté et identique dans toutes les classes également.

Chacun des 10 vidéoprojecteurs à ultracourte focale est équipé de deux enceintes. Le nouveau projecteur offre un niveau d'interactivité sans égal en associant les fonctions double stylet et tactile. Grâce à sa luminosité de 3 300 lumens et à son excellente résolution, il permet de présenter des images grand format à partir d'une très courte distance tout en réduisant les zones d'ombre et les reflets et cela même aux élèves en fonds de classe.

La classe mobile de 32 tablettes a également été livrée et est en cours de déploiement. La classe mobile est un type de chariot à roulettes destiné au transport et au rangement des tablettes des élèves et de l'enseignant. Elle est munie d'une zone technique permettant d'intégrer les chargeurs et de les brancher directement à une prise secteur. Elle peut circuler facilement de classe en classe à la demande des enseignants et délivre par grâce à la borne Wifi intégrée l'internet si besoin pour rendre les tablettes réellement multimédias.

Patricia DAOUD, adjointe au maire déléguée à l'enfance, au scolaire et périscolaire, souligne que « *le choix de recourir à cette classe mobile a été retenu tout d'abord, d'un point de vue didactique, car cela permet de varier les activités pédagogiques pendant un même cours pour toute une classe complète soit jusqu'à 32 élèves* ». Et pour finir sur cette dotation, il faut rappeler que les enseignants se sont vu doter de 3 nouveaux ordinateurs portables en complément du versement de l'année précédente.

Ces investissements informatiques s'élèvent dans le cadre du budget 2022 à un montant total de 66 924 € TTC (y compris les travaux électriques). Dans le cadre de la convention adoptée par le conseil municipal du 7 octobre 2021 à l'unanimité, l'ensemble des matériels informatiques est subventionné par l'État à hauteur de 70 % soit une aide financière de 24 500 €. L'aide est également complétée sur les achats de logiciels pédagogiques à hauteur de 50 %.

Particulièrement attentif au déploiement du numérique dans les écoles, Jean-Charles MOREL, a eu à l'occasion lors de la rentrée scolaire, de souligner « *l'effort financier général engagé par la commune pour les écoles* ». Il a d'ailleurs précisé que dans cette école s'ajouteront les travaux 2022 de remplacement des menuiseries extérieures pour un montant de 130 700 € HT et pour lesquels une subvention de l'État de 45 % soit 58 815 € a été accordée par la Préfecture de l'Oise.



Rue Margot Dains / rue des écoles : aménagement des deux traversées piétonnes



Dans le cadre de la mise en accessibilité des trottoirs, la priorité a été fixée sur la continuité sans obstacle du cheminement des piétons qui se rendent à l'école maternelle, notamment avec les poussettes dans toute la rue des écoles. C'est pourquoi, des travaux d'abaissement des trottoirs de la rue des écoles à l'angle de la rue Margot Dains viennent d'être réalisés fin septembre 2022. Il reste à poser la bande d'éveil de vigilance et à réaliser la peinture routière de deux passages piéton.

La dépense est de 12 042 € TTC et pour laquelle une subvention du Conseil départemental de l'Oise a été accordée de 3 870 € au titre des crédits d'État « *amendes de police* ».

Travaux d'accessibilité incendie au gymnase

Décalsés à deux reprises, en 2019 et 2020, pour des raisons budgétaires, les travaux relatifs à la mise en accessibilités des sorties de secours du gymnase sont enfin réalisés.

Un muret de soutènement et deux escaliers ont été créés. De l'éclairage a également été ajouté et modernisé sur la totalité du cheminement. Un nouveau portail d'accès au judo a été posé. Le coût de ces travaux obligatoires s'élève à 80 000 € subventionné par l'État (Préfecture de l'Oise) dans le cadre de la DETR 2022 à hauteur de 40 %.



RETOUR EN IMAGES SUR LES PRINCIPALES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS

Mardi 21 juin 2022 : fête de la musique au gymnase



Dimanche 26 juin 2022 : succès incontestable de la brocante organisée par l'UNRPA



Dimanche 26 juin 2022 : 6e bourse aux orchidées et plantes rares organisée par Orchidées 60



Jeudi 21 juillet 2022 : les enfants de l'accueil de loisirs au festival color



Samedi 27 août 2022 : cérémonie en hommage aux 17 Martyrs



Samedi 3 septembre 2022 : les associations réunies au gymnase à l'occasion du forum



Samedi 1^{er} octobre 2022 : cérémonie de remise des cadeaux naissances en mairie

REMISE DES MEDAILLES DE LA VILLE

À l'occasion de la cérémonie de commémoration des 17 Martyrs, le 27 août 2022, Monsieur le Maire a remis la médaille de la Ville aux combattants d'Andeville (*photo ci-dessous*) et au Capitaine Légionnaire, Monsieur Jean-Claude MOIREZ (*photo à droite*).



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ATTENTIF AUX ARBRES

À la suite du programme de nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes dans le parc de la Mairie initié au cours de l'hiver 2021, les enfants, en présence de Monsieur le Maire, a consacré sa journée du mercredi 15 juin 2022 à implanter les panneaux d'information.

Tilleuls, fusains d'Europe, Seringat, bouleaux, chênes, noyers, houx, lilas, viorne de David... n'ont plus de secret pour eux. Même si c'est de cause, ils seront systématiquement replantés dès l'hiver suivant. C'est ce qui explique qu'un arbre ne soit pas remplacé immédiatement.



...e respectivement à Monsieur André SAINT-PAUL Président des Anciens



...subventionné par la région Hauts-de-France, le Conseil municipal des
...n indiquant les différentes essences d'arbres.

...es arbres ont souffert de la sécheresse ou bien sont morts, en tout état
...atement.



L'Andevillienne Séline Luckhee, élue 3^e dauphine de l'Oise 2022



Monsieur le Maire a accueilli à la mairie et félicité Séline Luckhee (18 ans), Andevillienne, élue 3^e dauphine de l'Oise. En effet, le samedi 21 mai 2022, s'est tenue au parc Saint-Paul l'élection de Miss Oise, parmi seize candidates. Un enjeu d'importance puisque cette élection ouvre les portes de l'élection officielle "Miss Picardie 2022" pour viser le titre de "Miss France 2023" sur TF1 !

Finalemnt, c'est Lévana Boulou, 23 ans, de Maignelay-Montigny qui a décroché le titre.

Pourtant, rien n'est perdu pour la suite de la compétition puisqu'elle est tout de même qualifiée pour l'élection de Miss Picardie 2022 qui se déroulera le 16 octobre prochain à l'Élispace de Beauvais, en présence de Miss France 2022 Diane Leyre, élue le 11 décembre dernier à Caen (Calvados). Elles y affronteront les candidates ayant remporté les titres de Miss Somme et Miss Aisne qui seront attribués dans quelques semaines.





Vendredi 21 octobre 2022 - Pôle jeunes – Soirée Ados

Thème : Dessinez c'est gagné ! A Jules Verne rue des Écoles. Contact : isabelle.delanay@andeville.fr Tel : 03 44 05 61 03



Samedi 22 octobre 2022 - repas couscous - 12 h 30 - salle René Butteux 8 rue des Sports

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION - Places limitées - Participation Adhèrent : 20 € Non Adhèrent : 25 € Inscription avec règlement au Club les jeudis de 14 h à 18 h Inscription avec règlement également possible en mairie enseignements au 06 82 40 87 28 - 06 72 56 76 66 organisé par l'UNRPA Andeville



Mercredi 26 octobre 2022 – Bus départemental pour l'emploi – 14 h à 16 h 45 – place de la République – Gratuit

Ouvert au public notamment aux demandeurs d'emploi afin de rencontrer les professionnels de l'emploi qui seront à bord pour les aider dans leur recherche d'emploi, de formation ou bien encore pour un projet de création d'entreprise. Renseignements : Du lundi au vendredi Tél : 06 23 29 89 37 – courriel : bus5-emploi@oise.fr



Jedi 3 novembre 2022 – Conseil municipal - 20 h 30 – Mairie (salle du Conseil municipal) 2 place de la République - Ouvert au public

Organisée par la Municipalité



Vendredi 11 novembre 2022 – Commémoration Nationale du 103^e anniversaire de l'Armistice de 1918 – 11 h - Monuments aux Morts, place de la République

Organisée par la Municipalité



Vendredi 18 novembre 2022 - sortie au théâtre de la Madeleine à Paris - Comédie de Francis VEBER, « LE TOURBILLON »

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Dimanche 20 novembre 2022 - 2^e Bourse aux jouets, vêtements d'enfants et puériculture - gymnase - 9 à 17 h

Organisé par l'association Nos Enfants d'Abord

Compte tenu de la crise sanitaire de la COVID-19 (8^e vague) au moment où nous imprimons ce journal, les informations relatives à l'agenda doivent être prises avec la plus grande prudence et sont susceptibles de modifications ou d'annulations.

Pensez à vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie (03 44 52 08 12 ou par courriel : contact@andeville.fr) avant d'y participer.



Vendredi 25 novembre 2022 et vendredi 16 décembre 2022 - Pôle jeunes – Soirée Ados

Thème : Film - de rôle - A Jules Verne rue des Écoles.
Contact : isabelle.delahunay@andeville.fr Tel : 03 44 05 61 03



Dimanche 27 novembre 2022 - Repas des aînés – 12 h 30 - Gymnase

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Samedi 3 décembre 2022 - Remise des colis aux aînés – 9 h 30 à 12 h Mairie (salle du Conseil municipal) 2 place de la République

(En cas d'imprévu, les colis seront à retirer uniquement les samedis 17 et 24 décembre 2022 de 10 heures à 11 heures 30).

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Samedi 14 janvier 2023 – Cérémonie de présentation des vœux de Monsieur le Maire – 18 h - Mairie (salle du Conseil municipal) 2 place de la République - Ouvert à tous

Organisée par la Municipalité



IntraMuros

La commune a mis en place l'application «*intramuros*» que vous pouvez télécharger gratuitement sur votre téléphone mobile pour vous informer, vous alerter et vous faire participer à la vie locale d'Andeville.

Consultez les événements, les actualités et points d'intérêt, les informations sur les établissements scolaires (par exemple le menu de la restauration scolaire), toutes les informations sur vos associations, les commerces (par exemple vous pouvez y consulter les jours et horaires d'ouverture de même pour nos professionnels de santé et pour nos artisans).

Vous pouvez alerter la mairie en utilisant l'onglet Signaler.

Les infos sont en temps réel et très utile.

Naissances

(Du 1^{er} janvier au 29 septembre 2022)

Amalya LATOUR CANHA	03/01/2022
Fareyll MAYOUTE	08/01/2022
Elyes FORET	05/02/2022
Livio MOREIRA DE CARVALHO	08/02/2022
Emma COUVINEAU	11/02/2022
Yunus TRAORE	23/02/2022
Adélaïde LAMBIN	02/03/2022
Aaron DOS SANTOS	14/03/2022
Malo TATEL	15/03/2022
Hugo CORMERY	19/03/2022
Prune RAULIQUE ROMET	22/03/2022
Léo GOULET	28/03/2022
Louna GOMES	06/04/2022
Lorenn LEJEUNE	18/05/2022
Gabriella VALAYES	27/05/2022
Ezio SALLE	09/06/2022
Luca HANRIOT	22/06/2022
Maël GILLES	25/06/2022
Marceau LEYS	27/06/2022
Léroy INNOCENT	06/07/2022
Janna BEN ZAGHDEN	14/07/2022
Soan TUYAU	17/07/2022
Noé MORIER	04/08/2022
Léo KOUASSI	13/08/2022
Noélya VILLET	22/08/2022
Yassir LEKDECHE	01/09/2022
Cloé DANIEL	14/09/2022
Mathieu SEYMOUR	19/09/2022
Ruby DECAUSSIN	21/09/2022

Décès

(Du 1^{er} janvier au 29 septembre 2022)

DROPSY Bernard		22/01/2022
THIBAUT Renée	veuve CORNU	25/01/2022
MARQUET Christiane	veuve CLÉMENT	06/02/2022
TIRET Claude		06/02/2022
MOIGNARD Florian		22/04/2022
MURAWSKI Marie-Claude	épouse VANDERSTAPPEN	25/06/2022
DARCAIGNE Frantz		07/07/2022
LE GUINIEC Jean		14/07/2022
SAEZ Francisca	épouse VERON	24/07/2022
HAMM Maud	épouse BAUDRY	11/05/2022
TOBLE Hava	veuve CUBI	11/08/2022



UN NOUVEL AGENT AUX SERVICES TECHNIQUES

Remplaçant Jordan Lieuré qui a sollicité sa mise en disponibilité pour d'autres horizons professionnels, Lionel LOPEZ a intégré l'équipe des services techniques depuis le 3 octobre 2022.

Fort de son expérience en gestion des espaces verts, nul doute qu'il saura apporter son savoir pour répondre aux attentes communales. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite.

Nous en profitons, pour rappeler aux riverains qu'ils doivent procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation en vue d'assurer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique, notamment pour garantir la commodité du passage dans les rues.

Pour rappel les herbicides sont interdits.

De plus si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pouvez être poursuivi par la victime. Nous vous remercions de respecter ces mesures pour le confort de tous.



Un balayage mécanique est prévu le **7 octobre 2022** rue Jean Jaurès et rue des dix-sept martyrs (côté impair) ainsi que le **18 octobre 2022** (côté pair). Afin de permettre le bon déroulement des opérations, il est demandé aux riverains concernés de ne pas stationner leurs véhicules sur la chaussée aux heures de passage de la balayeuse et ce, afin d'optimiser l'efficacité des interventions.

APPROBATION DU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



La révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Andeville a été approuvée par délibération du Conseil municipal du 05/05/2022 (N°2022-05-01) laquelle est devenue exécutoire à compter du 13 mai 2022.

Ainsi, vous pouvez consulter le dossier de PLU dans sa version "papier" en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, 2 place de la République 60570 ANDEVILLE, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et du lundi au vendredi de 14 h à 17 h (*sauf jours fériés - fermeture le samedi matin juillet et août*).

Ou bien directement en ligne sur le site internet <https://www.andeville.fr/urbanisme/> ou sur le **site GEOPORTAIL DE L'URBANISME** à l'adresse www.geoportail-urbanisme.gouv.fr (*indiquez 60570 Andeville dans la barre de recherche*).

DEMANDE DE LOGEMENT : PERMANENCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS (CCS)

Pour toute demande de logement il convient de s'adresser au service logement de la Communauté de Communes des Sablons (CCS) qui assure un accueil téléphonique à la Maison de l'Habitat, à Méru, au **09 73 45 52 00**.

Ce service reçoit les usagers sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi.

Les principales missions de ce service sont les suivantes :

- Accompagner les usagers dans la constitution de leur demande (vérification de la complétude du dossier, saisie du dossier en cas de difficultés de l'utilisateur...),
- Centraliser les demandes de logements sur le territoire des Sablons,
- Assurer le suivi des attributions de logement dans les CALEOL (Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements),
- Renseigner les usagers pour toute question relative à leur demande.

Pour prendre rendez-vous :

Maison de l'Habitat
 100 rue des Martyrs de la Résistance
 60110 Méru
 Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h
 Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 16 h
 Téléphone : 09 73 45 52 00
 Courriel : logement@cc-sablons.fr



LE BUS
DÉPARTEMENTAL POUR
L'EMPLOI

26 octobre 2022
14 h à 16 h 45
Place de la République

ANDEVILLE



DÉPARTEMENT DE L'OISE
Commune d'Andeville (60270)

canton de Méru

INSERTION

EMPLOI

FORMATION

INFORMATIONS

ÉCOUTE

SUIVI